

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013

Réception par le Prefet : 19/11/2013

Publication : 22/11/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-10-5-1

Séance du vendredi 15 novembre 2013

CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES BATIMENTS COMMUNAUX ET LES EDIFICES CULTUELS TROISIEME PROGRAMMATION POUR 2013

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2012-6-5-2 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au budget 2013 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2013, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve, au titre de l'exercice 2013, la 3^{ème} programmation en matière de constructions et réparations importantes concernant les bâtiments communaux et les édifices cultuels selon la répartition figurant sur les annexes jointes à la délibération et ce, pour un montant de :
 - . 262 768 € pour les bâtiments communaux (dont une opération de 92 000 € qui relève du CTV),
 - . 1 321 € pour les presbytères,
- Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le Programme F234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013**Presbytères
PROGRAMME 2013**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|--|----------------------------|-------|-----------------------------|
| PRE03209 | ZILLISHEIM Installation d'une chaudière à condensation au presbytère | 5 082,00 | 26% | 1 321,00 |
| | | | Total | 1 321,00 |

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013

**Bâtiments communaux
PROGRAMME 2013**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|---|----------------------------|--------------|-----------------------------|
| BCC04060 | BERRWILLER Création d'une chaufferie au bois Montant du projet : 391 571,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 109 031,00 € | 123 020,00 | 22% | 27 064,00 |
| BCC04068 | BERRWILLER Raccordement de l'atelier communal au réseau de chaufferie bois Montant du projet : 391 571,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 109 031,00 € | 10 957,00 | 22% | 2 410,00 |
| BCC04020 | KOESTLACH Réhabilitation de l'ancienne école en mairie | 198 000,00 | 35% | 69 300,00 |
| BCC04090 | LABAROCHE Construction d'un hangar de stockage Montant du projet : 50 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 17 713,00 € | 50 000,00 | 17% | 8 500,00 |
| BCC04095 | OSTHEIM Construction d'un atelier communal | 384 000,00 | 16% | 61 440,00 |
| BCC04070 | <u>OPERATION RELEVANT DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE PIEMONT VAL D ARGENT PAYS WELCHE SIGOLSHEIM</u> Création d'un commerce de proximité Montant du projet : 460 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 69 000,00 € | 460 000,00 | 20% | 92 000,00 |
| BCC04096 | WALTENHEIM Travaux d'isolation à la mairie | 6 224,00 | 33% | 2 054,00 |
| | | | Total | 262 768,00 |